

## COUPE DE LA FÉDÉRATION

### OBJECTIF :

Dans le but de promouvoir et développer la pratique compétitive du Ski Alpin dans l'ensemble de ses Comités de ski, la Fédération Française de Ski organise la Coupe de la Fédération, épreuve assimilée au Championnat de France de 2<sup>ème</sup> Division.

### CATEGORIES :

Les épreuves de la Coupe de la Fédération sont ouvertes aux coureurs Dames et Hommes, des catégories suivantes :

- U14-U16-U18-U21-U30

Les coureurs relevant des statuts suivants : Citadin, Esprit Racing, Universitaire, ESF, GIRSA et club organisateur seront sélectionnés par leurs référents sur la base d'un quota distinct.

Les participants des catégories U18, U21, U30 (y compris Masters), sont regroupés au sein d'une même catégorie pour les Dames et pour les Hommes.

### CONDITIONS POUR PRETENDRE A UNE PRE-SELECTION PAR SON COMITE DE SKI :

- ⇒ Etre titulaire d'une Licence Carte Neige Compétiteur en cours de validité
- ⇒ Ne pas faire partie d'un Collectif National (sans considération de la discipline).
- ⇒ U14 : Ne pas être qualifié pour les Championnats de France BEN'J de la saison en cours.  
Etre crédité d'une valeur de points FFS  $\geq 100^*$
- ⇒ U16 : Ne pas avoir marqué de points au classement général des ECUREUILS D'OR de la saison en cours.  
Etre crédité d'une valeur de points FFS  $\geq 70^*$
- ⇒ U18/U21/U30 : Ne pas avoir participé au Championnat de France Elite de Ski Alpin  
(Y compris Masters) Ne pas être crédité de moins de 80 points FIS\*.  
Etre crédité d'une valeur de points FFS  $\geq 70$

**\*La liste des inscrits tiendra compte des listes de points FFS N° 618 et FIS N° 1218.**

### IMPORTANT :

○ Les concurrents et leurs représentants légaux sont avisés que la participation à une telle manifestation sportive, emporte autorisation d'utiliser les droits qu'ils détiennent sur leur image. Les athlètes détectés et leurs représentants légaux seront invités à concéder leurs droits à l'exploitation d'images prises sur le lieu des manifestations sportives.

**PROCEDURES D'INSCRIPTION :****1. Principes :**

En respect des quotas attribués, les Comités de ski sont en charge d'inscrire leurs propres sélectionnés auprès de la FFS.

Les référents (\*) en charge d'inscrire les coureurs relevant des statuts : Citadin, Esprit Racing, Universitaire, ESF, GIRSA et club organisateur communiquent leurs listes à la FFS en respectant les quotas attribués.

(\*)

Citadin	Richard LESIEUR	<a href="mailto:lesieur@me.com">lesieur@me.com</a>
Esprit Racing	Eric Morel	<a href="mailto:eric.morel.masters@sfr.fr">eric.morel.masters@sfr.fr</a>
Universitaire	Emmanuel FOURRIER	<a href="mailto:lesfourrier@free.fr">lesfourrier@free.fr</a>
ESF	Eric GRAVIER	<a href="mailto:eric.gravier@snmsf.com">eric.gravier@snmsf.com</a>
Girsa	Olivier MAYOL	<a href="mailto:mayololivier@wanadoo.fr">mayololivier@wanadoo.fr</a>

**2. Traitement des inscriptions :**

La FFS assure la vérification du respect des conditions de participation, jusqu'à la sortie de la liste définitive.

- ⇒ A la suite de la consultation des participants, les places rendues libres sont automatiquement comblées par des licenciés inscrits sur la liste d'attente, priorité sera donnée en fonction de la valeur des points FFS (liste en vigueur).
- ⇒ Le remplacement des concurrents inscrits, pour cause de blessure ou force majeure, reste néanmoins possible jusqu'au premier comité de course.

**EPREUVES DE SELECTION :**

Des courses de sélection par catégorie dans la discipline du Slalom Géant (en deux manches) ou du Slalom sont labélisées par la FFS : « **Qualif. Coupe de la Fédération** » sur proposition des Comités de ski, lors de l'établissement de leur calendrier.

**CALENDRIER 2018 :**

Calendrier des inscriptions	Dates et délais
Période de sélection	décembre 2017 – dimanche 18 mars 2018
Ouverture des préinscriptions pour les référents : Comité de ski, Citadin, Esprit Racing, Universitaire, ESF, GIRSA et club organisateur	lundi 12 mars 2018
Clôture de la phase de préinscription	Dimanche 25 mars 2018
Mise en ligne de la liste des <a href="#">préinscrits</a>	Mardi 27 mars 2018
Réattribution des places disponibles aux Comités	Mercredi 28 mars 2018
Mise en ligne de la liste des <a href="#">inscrits</a>	Mercredi 4 avril 2018
Date limite d'édition des listes des participants au GS de qualification	vendredi 6 avril 2018

**QUOTAS DE BASE :**

QUOTAS						
	U14		U16		U18 à U30	
	H	D	H	D	H	D
<b>AP</b>	10	10	10	10	8	8
<b>AU</b>	5	5	5	5	5	5
<b>CA</b>	8	8	8	8	7	7
<b>CO</b>	1	1	1	1	1	1
<b>DA</b>	10	10	10	10	8	8
<b>IF</b>	4	4	4	4	3	3
<b>MB</b>	15	15	15	15	12	12
<b>MJ</b>	7	7	7	7	7	7
<b>MV</b>	7	7	7	7	7	7
<b>PE</b>	8	8	8	8	8	8
<b>PO</b>	4	4	4	4	3	3
<b>SA</b>	15	15	15	15	12	12
<b>Girsa</b>	6	6	6	6	6	6
<b>Club O</b>	1	1	1	1	1	1
<b>CIT</b>	8	8	8	8	8	8
<b>ESF</b>	5	5	5	5	5	5
<b>Esprit Racing</b>					6	6
<b>Universitaires</b>					3	3
<b>Total :</b>	114	114	114	114	110	110

**PROGRAMME ET DEROULEMENT DE LA COUPE DE LA FEDERATION****▪ Samedi :**

GS ou SL (type Entry-League) en 2 manches, phase pré qualificative pour les phases finales pour chacune des 6 catégories. Cette épreuve donne lieu à attribution de points FFS selon les règles en vigueur.

**▪ Dimanche :**

- Une manche qualificative de SL pour les 32 qualifiés pour chacune des 6 catégories.
- Un SL KO SYSTEM pour les 16 qualifiés de chaque catégorie, répartis ainsi :
  - 1 tracé SL U14 FILLES et GARCONS
  - 1 tracé SL U16 FILLES et GARCONS
  - 1 tracé SL U18/U21/U30 y compris masters Dames et Hommes
- 1 tracé GS en une **manche de classement** pour les DAMES non qualifiées du samedi donnant lieu à attribution de points FFS selon les règles en vigueur.
- 1 tracé GS en une **manche de classement** pour les HOMMES non qualifiés du samedi donnant lieu à attribution de points FFS selon les règles en vigueur.

**ORDRES DE DEPART / ATTRIBUTION DES DOSSARDS:****Épreuve de pré-qualification GS (ou SL)**

⇒ selon le règlement FFS en vigueur (tous les concurrents prennent part à la seconde manche)

Les coureurs n'étant pas classés à l'issue de la 1<sup>ère</sup> manche (abandons ou disqualifiés) sont autorisés à prendre le départ de la seconde manche après le dernier classé et dans l'ordre inverse de leur dossard.

**Manche de SL « Qualification au KO Système »****▪ Principes :**

⇒ à l'issue des épreuves de pré-qualification, sont qualifiés pour la manche qualificative dans chacune des 6 catégories :

- Les 8 premiers (es) de la 1<sup>ère</sup> manche. S'il y a des ex-aequo à la 8<sup>ème</sup> place, le dossard le plus élevé sera qualifié.
- Les 8 premiers(es) de la 2<sup>ème</sup> manche du GS (hormis les 8 qualifiés de la 1<sup>ère</sup> manche). S'il y a des ex-aequo à la 8<sup>ème</sup> place, le dossard le plus élevé sera qualifié.
- Les 16 premiers(es) au total des 2 manches du GS (hormis les 16 qualifiés de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> manche). S'il y a des ex-aequo à la 16<sup>ème</sup> place, le dossard le plus élevé sera qualifié.

Cette manche unique de slalom est disputée par ces trente-deux concurrents dans l'ordre de départ de leurs dossards.

Les 16 meilleurs classés de cette manche seront inscrits au tableau des 8<sup>ème</sup> de finale du KO Système.

En cas d'égalité de temps à la 16<sup>ème</sup> place, les deux ex-aequo seront départagés dans une manche supplémentaire (le premier à partir étant le dossard le plus élevé).

▪ **Attribution des dossards :**

Selon les résultats de l'épreuve du Samedi :

- Le (la) 1<sup>er</sup>(e) de la 1<sup>ère</sup> manche portera le dossard 1, etc. (le 8<sup>ème</sup>, le dossard n° 8)
- Le (la) 1<sup>er</sup> (e) de la 2<sup>ème</sup> manche portera le dossard 9, etc. (le 8<sup>ème</sup>, le dossard n° 16).
- Les 16 concurrent(e)s classé(e)s au total des deux manches à la suite de ceux qui sont déjà qualifiés ci-dessus porteront les dossards n° 17 à 32 en fonction de leur classement.

**SL KO SYSTEM**

▪ **Principes :**

- Chaque duel **en élimination directe** opposera deux compétitrices (compétiteurs) dans le parcours de la même manche de slalom l'un(e) après l'autre.
- L'ordre de départ de chaque duel s'effectue de la manière suivante : le concurrent avec le dossard le plus élevé part d'abord le concurrent avec le dossard le plus faible ensuite.
- Si deux concurrents d'un même duel sont DSQ, DNF, ou à égalité de temps le dossard le plus faible sera qualifié pour le tour suivant.

Le tableau des 8ème de finale sera établi comme indiqué ci-dessous.

- Le premier duel opposera le 16<sup>ème</sup> chrono contre le meilleur chrono.

Challengers	Dossards		Tenants	Dossards
16 <sup>ème</sup> chrono	<i><b>Redistribution de 1 à 16</b></i>	contre	Meilleur chrono	<i><b>Redistribution de 1 à 16</b></i>
12 <sup>ème</sup> chrono		contre	5 <sup>ème</sup> chrono	
10 <sup>ème</sup> chrono		contre	7 <sup>ème</sup> chrono	
14 <sup>ème</sup> chrono		contre	3 <sup>ème</sup> chrono	
9 <sup>ème</sup> chrono		contre	8 <sup>ème</sup> chrono	
13 <sup>ème</sup> chrono		contre	4 <sup>ème</sup> chrono	
11 <sup>ème</sup> chrono		contre	6 <sup>ème</sup> chrono	
15 <sup>ème</sup> chrono		contre	2 <sup>ème</sup> chrono	

▪ **Attribution des dossards :**

A l'issue de la Manche de qualification les dossards de 1 à 16 sont redistribués pour respecter le tableau.

### Manche de classement

#### ▪ Principes :

- Les coureurs classés au-delà du 33<sup>ème</sup> rang à l'issue de l'épreuve du Samedi peuvent, s'ils le souhaitent, participer à une épreuve de GS1 organisée le Dimanche qui donnera lieu à attribution de points FFS selon les règles en vigueur.
- Toutes les catégories seront regroupées sur 2 tracés, un pour les Dames et un pour les Hommes.

#### ▪ Attribution des dossards :

- Sur chacun des 2 tracés les coureurs porteront les dossards numérotés de 33 à 110.
- Ces dossards leur seront attribués à l'issue d'un tirage au sort global à l'intérieur de chacune des catégories.

### **CLASSEMENTS :**

#### Classement individuel :

Le classement individuel, Dames et Hommes, des quatre premiers sera fonction des résultats en finale et petite finale du SL KO System.

Le classement individuel, récompensera les cinq premiers (Dames et Hommes) de chaque catégorie à l'issue des GS de Qualification et des GS1 de Classement.

### **TITRES :**

À l'issue de cette compétition seront attribués les titres de :

**Champion de France Fédéral catégorie U14 Filles**

**Champion de France Fédéral catégorie U14 Garçons**

**Champion de France Fédéral catégorie U16 Filles**

**Champion de France Fédéral catégorie U16 Garçons**

**Champion de France Fédéral catégorie Dames (U18 à Master)**

**Champion de France Fédéral catégorie Messieurs (U18 à Master)**

### **MATERIEL TECHNIQUE :**

#### ▪ Règlements FFS en vigueur

- Le **port du casque** (norme CE) exempt de caméra et de son support, **et d'une protection dorsale** (conforme aux spécifications de la FIS) adaptée à la taille du skieur, est obligatoire pour toutes les catégories à partir de la catégorie U14 quelle que soit la discipline.

**- Restrictions relatives à l'utilisation de farts fluorés :**

La Commission Nationale du Ski Alpin pour des raisons économiques, environnementales, et liées à la santé des utilisateurs, recommande de ne pas utiliser de farts HF lors de ces compétitions.

Lors des compétitions, l'utilisation **sur le terrain** de tous produits destinés à améliorer le glissement des skis est interdite.

Toute infraction constatée par le jury, même après la course, pourra entraîner une sanction sportive immédiate telle que la disqualification.

**DESIGNATION DES TRACEURS :**

Les DT FFS désigneront les traceurs en accord avec l'organisation.

## **CAHIER DES CHARGES ORGANISATEURS FINALE DE LA COUPE DE LA FEDERATION**

### **ARTICLE 1 : APPELLATION**

#### **« FINALE DE LA COUPE DE LA FEDERATION »**

- ⇒ Quelle que soit l'utilisation (orale, visuelle, écrite), les termes ci-dessus ne pourront être dissociés et se présenteront (à l'écrit) sous une police, un corps et une couleur identiques.
- ⇒ La Société « SAMSE » bénéficie de l'exclusivité des termes "sponsor officiel" ou "partenaire officiel" de la Finale de la Coupe de la Fédération.

### **ARTICLE 2 : PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT**

- ⇒ La société « SAMSE » est le partenaire officiel de la Finale de la Coupe de la Fédération.
- ⇒ La société « Le Dauphiné Libéré/Ski Chrono » est le partenaire média de la Finale de la Coupe de la Fédération.
- ⇒ L'organisateur reste libre de négocier des partenariats à l'exclusion de toutes autres sociétés concurrentes aux partenaires officiels.

#### **Les Dossards**

Pour l'ensemble des épreuves, 6 jeux de 110 dossards chasubles aux couleurs distinctes + des dossards ouvreurs seront fournis en prêt par la Fédération Française de Ski.

Pour les podiums, les 3 premiers coureurs devront impérativement porter les dossards du partenaire officiel.

### **ARTICLE 3 – CEREMONIES DE REMISE DES PRIX**

Une cérémonie de remise des récompenses, sera organisée à l'issue des GS de qualification, de la Finale de la Coupe de la Fédération et après les GS1 des non qualifiés.

Lors de cette remise des récompenses, la présence visuelle des partenaires est obligatoire.

### **ARTICLE 4 – CLASSEMENTS - TROPHÉES - DOTATION**

- Des classements individuels Hommes et Dames seront établis pour chaque épreuve.
- Le logo des partenaires doit figurer sur les listes de départs et de résultats.
- L'ensemble des trophées pour toutes les épreuves sera fourni par la FFS.
- Les 5 premiers de chaque épreuve dans chaque catégorie recevront un lot. Un cadeau souvenir sera offert à chacun des participants.



#### **ARTICLE 5 – PREPARATION et FORFAITS REMONTEES MECANIQUES**

- Pour les compétitions, les remontées mécaniques donnant accès aux pistes de compétition seront gratuites durant les jours de courses.

Les gratuités pour les accompagnateurs ne seront délivrées que dans la proportion de 1 pour 4 compétiteurs.

#### **ARTICLE 6 - COUVERTURE MEDIATIQUE**

Le Dauphiné Libéré/Ski Chrono soutient et parraine cet événement afin que celui-ci soit diffusé le plus largement possible.

La Fédération Française de Ski assurera la diffusion des épreuves en LIVE sur son site internet.

#### **ARTICLE 7 – ENGAGEMENTS DE LA FFS**

- La promotion à l'échelle nationale sera assurée par le service Promotion/Communication de la Fédération Française de Ski et Le Dauphiné Libéré/Ski Chrono.

- La Fédération Française de Ski assurera également l'acheminement des dossards et des banderoles auprès de l'organisateur.

#### **ARTICLE 8 – PRISES EN CHARGE**

Les frais d'hébergement des personnels FFS sont pris en charge par la FFS.